

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 mars 2021 à 18 heures 00
Salle du Conseil Municipal

	PRÉSENT[E]S	ABSENT[E]S	ABSENT[E]S EXCUSÉ[E]S
CAILLOT Charles		x	
ENOCQ Julien	x		
LAPRAYE Pierre	x		
MALAPRADE Christophe	x		
RÉGNÉ Pierre	x		
SANCHO Elizabeth	x		
WITTENBRINK Wolfgang	x		

Réunions antérieures : Après approbation du Conseil Municipal du 30 novembre 2020, aucune observation n'a été faite, la séance est ouverte à 18h05.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte de gestion 2020 comptabilité M14
- Approbation du compte de gestion 2020 comptabilité M49
- Vote du Compte Administratif 2020 M14
- Vote du Budget 2021
- Vote du taux des taxes (TF et TFNB) 2021
- Vote d'une subvention au Plan d'Eau de Fosse
- Vote d'une subvention à l'ACCA
- Vote d'une subvention à l'ASSAD
- Délibération servitude de passage DFCI Matassa
- Délibération pour réaliser l'adressage de la commune. Devis de La Poste
- Questions diverses (projet éolien de Felluns et Trilla, mise en conformité salle des fêtes, location gîte Mairie, création d'une boîte à livres, ...)

Le quorum est atteint.

Après avoir désigné comme secrétaire de séance Monsieur Pierre RÉGNÉ, il fait signer le bulletin de présence.

Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h15.

1. Approbation du Compte de Gestion 2020 comptabilité M14

M. RÉGNÉ Pierre, Adjoint au Maire, présente le Compte de Gestion 2020 de la comptabilité M14. N'ayant aucune question, le Compte de Gestion 2020 de la comptabilité M14 est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Compte de Gestion 2020 comptabilité M49

M. RÉGNÉ Pierre, Adjoint au Maire, présente le Compte de Gestion 2020 de la comptabilité M49.

N'ayant aucune question, le Compte de Gestion 2020 de la comptabilité M49 est approuvé à l'unanimité.

3. Vote du Compte Administratif 2020 M14

Après lecture faite par l'Adjoint au Maire, le Compte Administratif 2020 M4 est approuvé à l'unanimité.

4. Vote du Budget 2021

Chaque conseiller ayant eu regard sur le compte prévisionnel 2020, la réalisation 2020 et le budget 2021 M14 peuvent être comparés et après lecture, le Conseil municipal approuve le budget M14 2021 à l'unanimité.

5. Vote du taux des taxes (TF et TFNB) 2021

L'ensemble du Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas changer les taux d'imposition 2021. Cependant, il est précisé que cette année le taux de la Taxe Foncière (bâti) passe de 13,10% à 33,10% car la commune récupère le taux départemental 2020 (20,10%) en compensation de la Taxe d'Habitation. Il n'y aura, à priori, aucun changement pour les contribuables.
Vote à l'unanimité.

6. Vote d'une subvention au Plan d'Eau de Fosse

Le Conseil municipal, après avoir ouï les comptes de l'Association du Plan d'Eau de Fosse et mis en balance tous les frais afférents à la marche et entretien du plan d'eau, vote une fourchette de subvention de 3000 à 8 000€ pour l'Association du Plan d'Eau de Fosse.
Vote à l'unanimité.

7. Vote d'une subvention à l'ACCA

Le Conseil municipal, après avoir ouï le bilan des comptes de l'ACCA, vote une subvention de 250€ pour cette Association.
Pour : 4 – Contre : 2

8. Vote d'une subvention à l'ASSAD

Après lecture de la demande de subvention de l'ASSAD, l'ensemble du Conseil Municipal décide de leur accorder une subvention de 400€.
Vote à l'unanimité.

9. Délibération servitude de passage DFCI Matassa

Après lecture de la délibération concernant la demande d'une servitude de passage, l'ensemble du Conseil Municipal décide de ne pas approuver cette dernière.
Contre : 5 – Abstention : 1

10. Questions diverses

- La location du gîte « Mairie » a été renouvelée pour 1 an.
- Concernant la mise en conformité de la Salle des fêtes et du Bar, des devis sont en attente. Celui de la société PEROLAS ELECTRICITE a été présenté.
- Le Conseil municipal a décidé de s'occuper lui-même de l'adressage de la commune.

- L'idée de mettre en place une « Boîte à livres » et une « Boîte à graines » a été évoqué mais il faut encore déterminer le lieu où ces dernières se trouveront.
- Les gîtes de la mairie seront mis en location sur le site BOOKING.
- L'ensemble du Conseil municipal est contre les projets éoliens de FELLUNS et TRILLA.

L'Ordre du jour étant épuisé, la fin du Conseil Municipal a été actée à 20h40.